



Comité de Pilotage
Création d'une marque
fromagère
COL DU SOULOR
2 JUILLET 2012



Ordre du jour



- Historique de la démarche
- L'agriculture dans le Val d'azun
- La marque « Fromage du Val d'Azun – Pyrénées »





Historique de la démarche

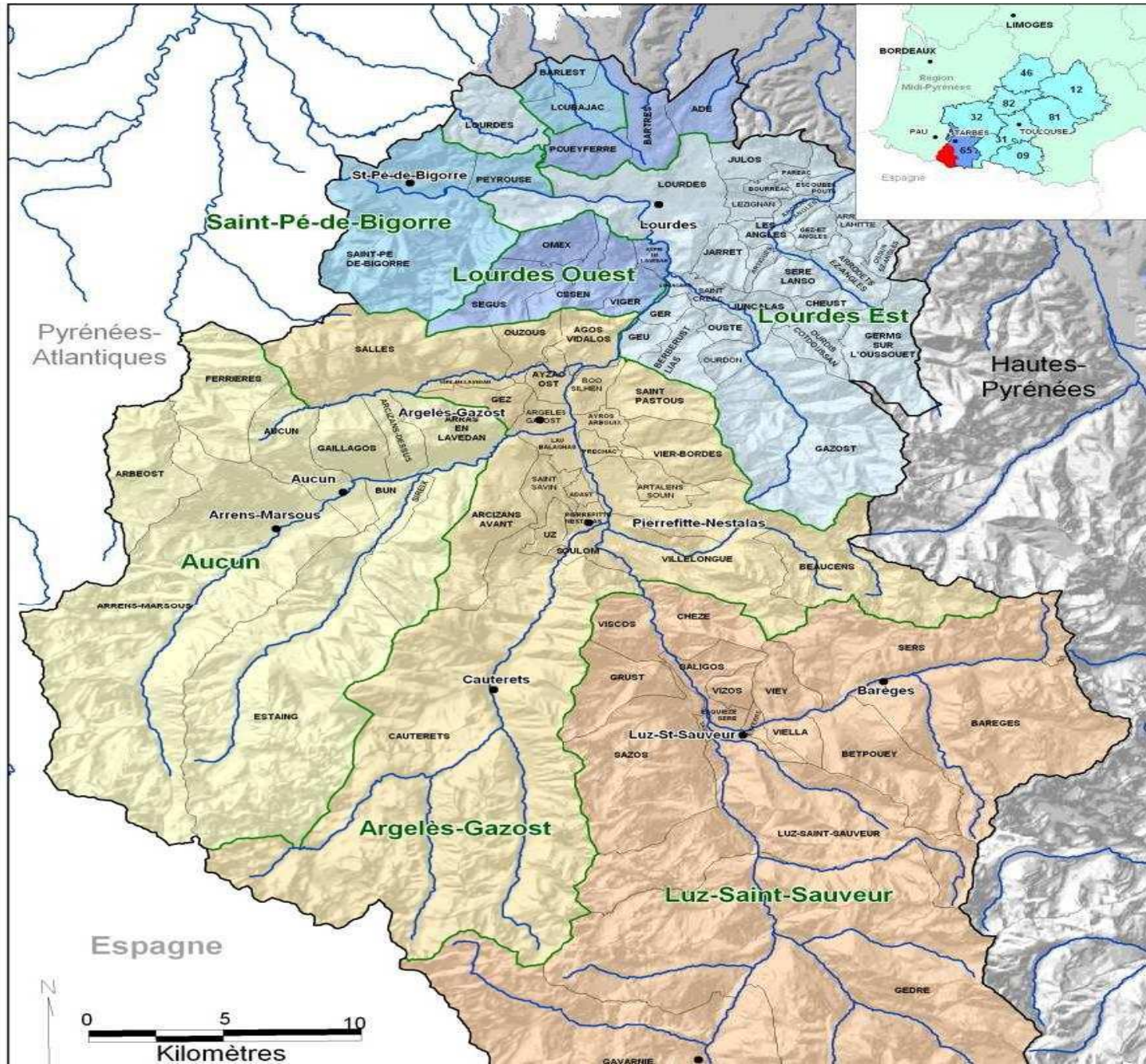
L'agriculture dans le Val d'azun

La marque « Fromage du Val d'Azun-Pyrénées »



- Création d'une coopérative et d'un magasin de producteur (1985-1992)
- Mises aux normes des salles de fabrication 1995-2000
- Formation qualifiante délocalisée à Arbéost 1999-2000
- Livret « Coté Ferme » 2006 et 2008
- Etude « secteur fromager du Val d'Azun » 2009
- Création d'une marque fromagère 2012

Contexte administratif

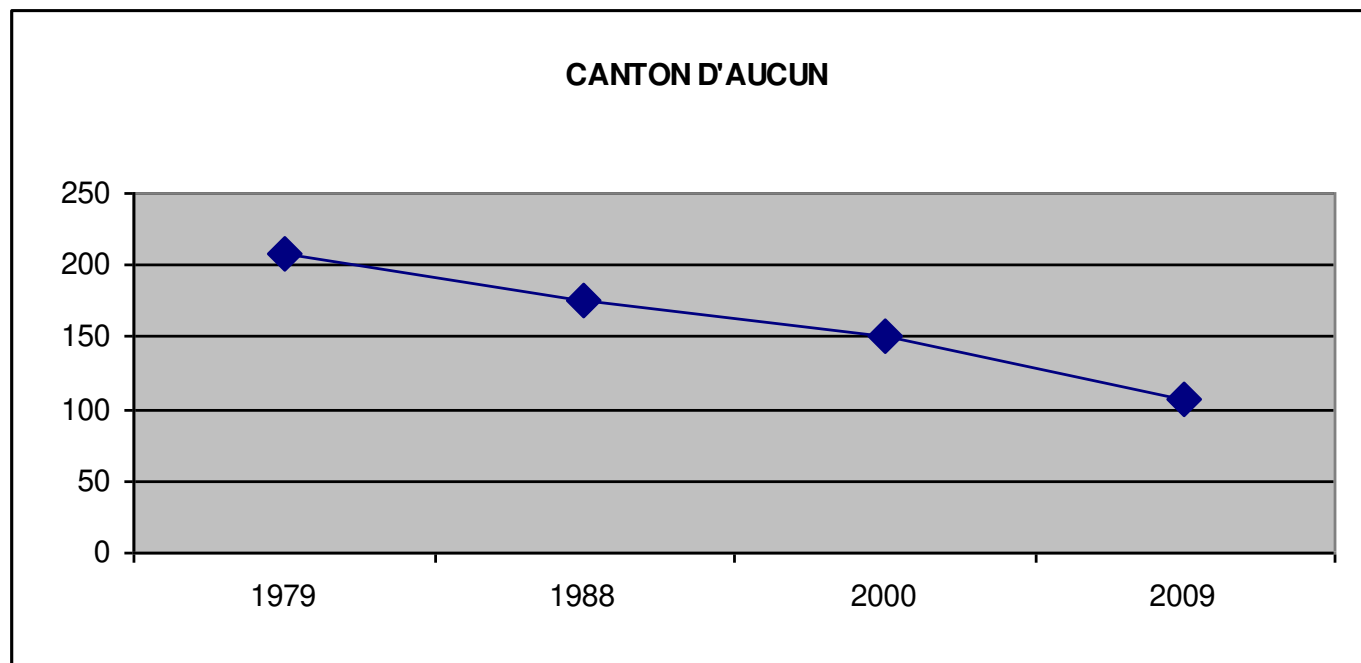




Historique de la démarche
L'agriculture dans le Val d'azun
La marque « Fromage du Val d'Azun-Pyrénées »



Evolution du nombre d'exploitations depuis 1979



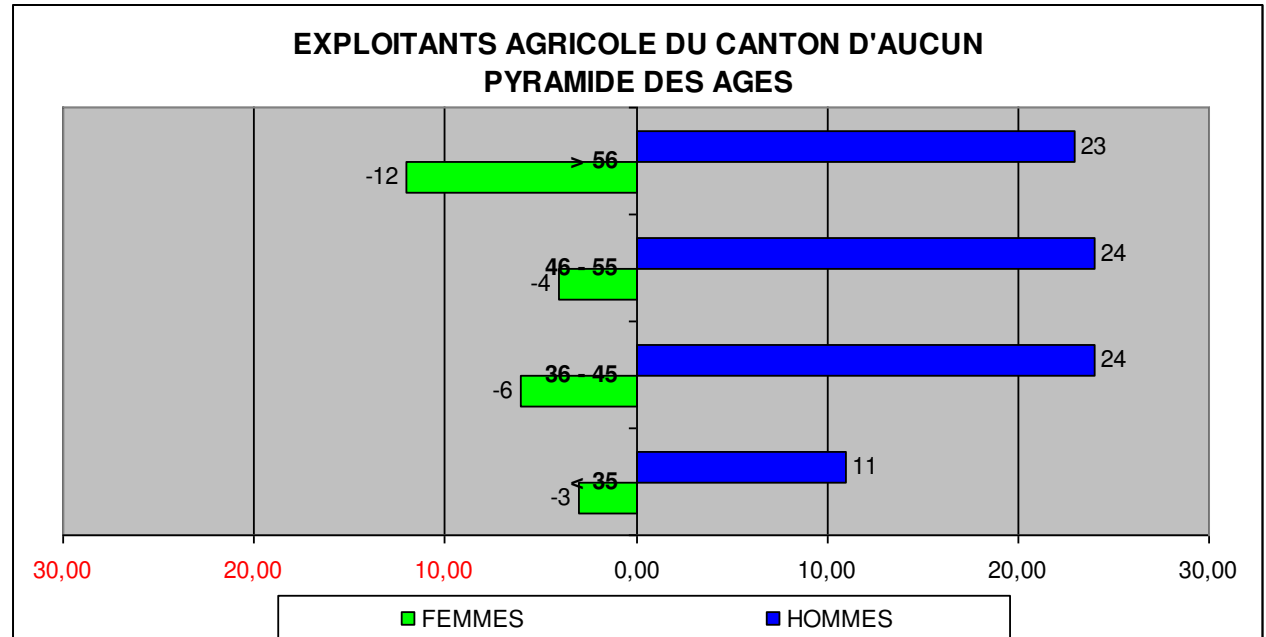
Une diminution forte et plus marquée que la conjoncture nationale :
-23% au niveau national,
-38% sur le canton.



Historique de la démarche
L'agriculture dans le Val d'azun
 La marque « Fromage du Val d'Azun-Pyrénées »



Les hommes



59 % des exploitants > 46 ans (17% sont retraités)

41 % des exploitants ont moins de 45 ans

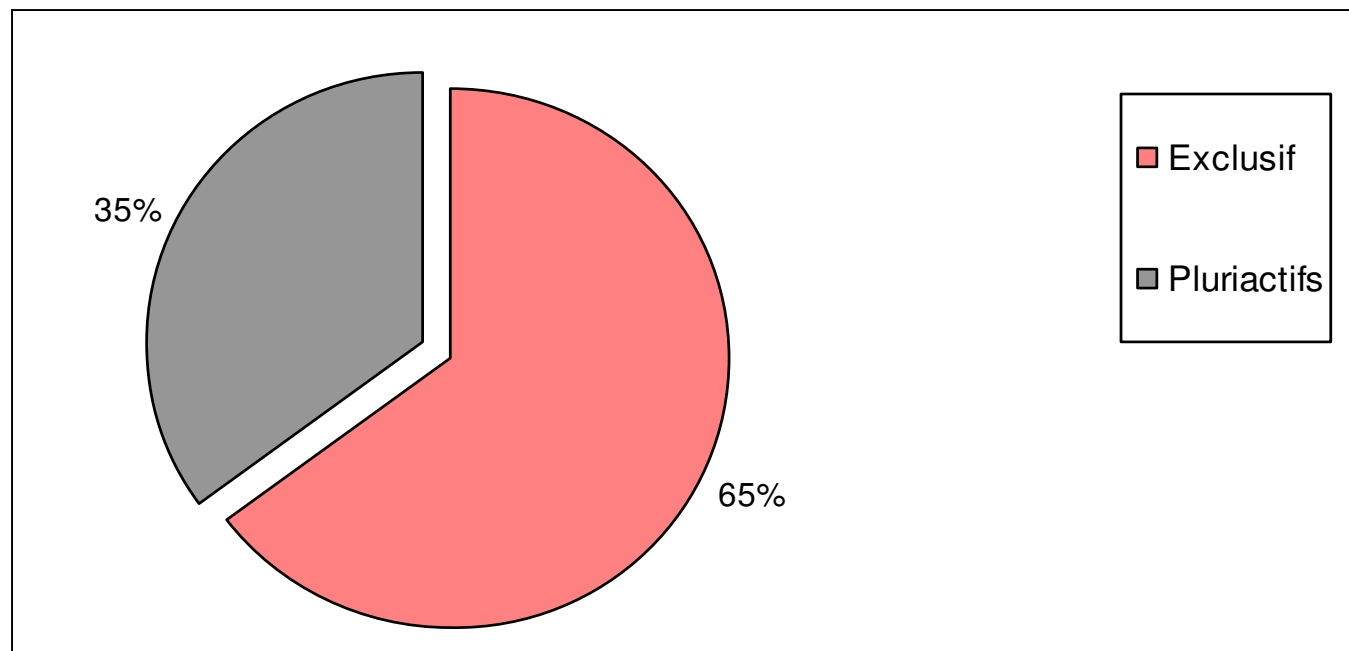
14% de chefs d'exploitation < 35 ans

24% des chefs d'exploitation sont des femmes

Historique de la démarche
L'agriculture dans le Val d'azun
La marque « Fromage du Val d'Azun-Pyrénées »



Pluriactivité des exploitants sur le canton d'Aucun



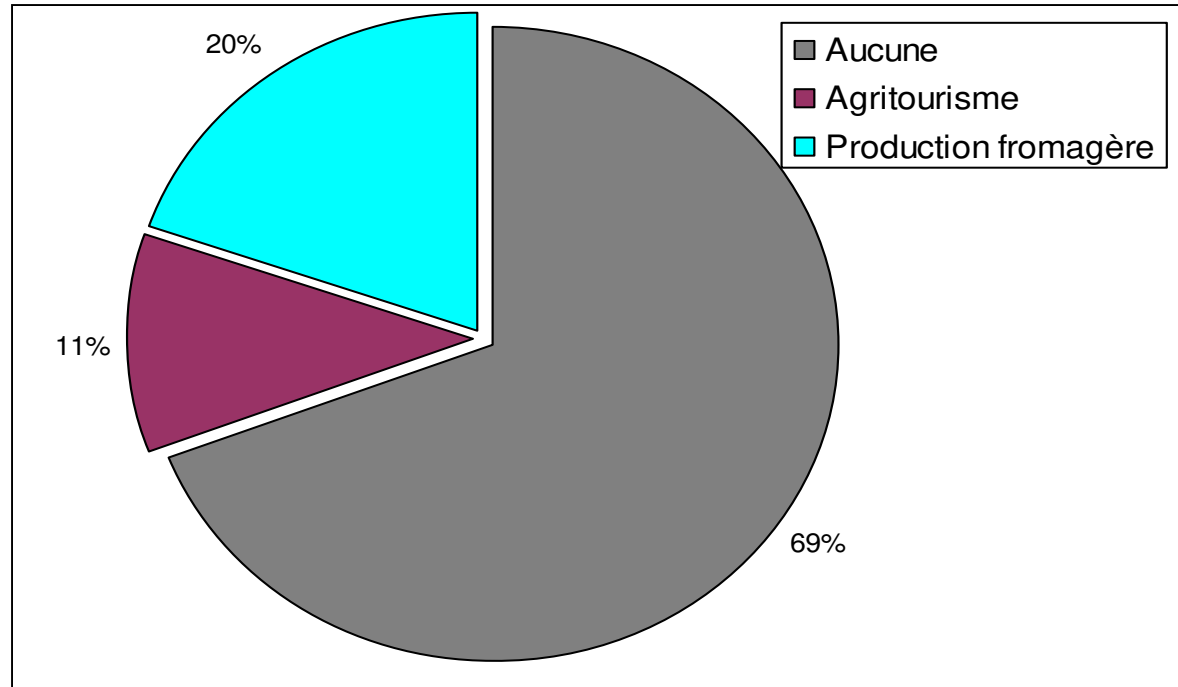
- La majorité des exploitants le sont à titre exclusif.
- 35 % des exploitants sont pluriactifs contre 11 % de moyenne en France.



Historique de la démarche
L'agriculture dans le Val d'azun
La marque « Fromage du Val d'Azun-Pyrénées »



Diversification des activités en nombre d'exploitation



33 exploitations diversifiées, pour la plupart en production fromagère (20%) et en agritourisme (11%).



Historique de la démarche
L'agriculture dans le Val d'azun
La marque « Fromage du Val d'Azun-Pyrénées »



- Validation des éleveurs 9 juin 2010
- Commission de formation ADEPFO 30 janvier 2011
- Formation du 15 mars au 4 octobre 2011 avec Emmanuelle ROUZET (ERF conseils) et Gérard SEGUIN (GSTS)



Historique de la démarche
L'agriculture dans le Val d'azun
La marque « Fromage du Val d'Azun-Pyrénées »



LA FORMATION-ACTION :

- Diagnostic
- Elaboration du brief de la marque collective
- Création d'une charte pour les utilisateurs de la marque
- Aménagement des points de vente et de l'accueil du public
- Plan de communication
- Plan de financement

Historique de la démarche
L'agriculture dans le Val d'azun
La marque « Fromage du Val d'Azun-Pyrénées »



Elaboration du brief de la marque:

Cible la clientèle visées

Positionne les valeurs de la marque

Les valeurs :

- Fromage fermiers des *Pyrénées*
- Val d'Azun
- Nature préservée
- Savoir-faire traditionnel spécifique

du territoire → « Fromage d'ICI »

⇒ Fromage du Val d'Azun-Pyrénées



Historique de la démarche
L'agriculture dans le Val d'azun
La marque « Fromage du Val d'Azun-Pyrénées »



Propriétaire de la marque collective

→ Le GDA du canton d'AUCUN – section fromage.

→ La marque sera portée par le GDA – section fromage. Elle sera utilisée par les producteurs du Val d'Azun respectant le cahier des charges de la marque (voir charte)





Historique de la démarche
L'agriculture dans le Val d'azun
La marque « Fromage du Val d'Azun-Pyrénées »





Historique de la démarche
L'agriculture dans le Val d'azun
La marque « Fromage du Val d'Azun-Pyrénées »



Le marquage, une empreinte pour identifier les fromages

Incrustation





Historique de la démarche
L'agriculture dans le Val d'azun
La marque « Fromage du Val d'Azun-Pyrénées »



3. La charte

Objectifs:

- S'impliquer
- Adhérer
- Agir



Rédigée en 31 article, en 4 parties :

- réglementaire (acteurs, institutions...)
- technique (produit, production...)
- commercialisation (prix de vente, manifestation...)
- communication (image, respect du logo...)





Historique de la démarche
L'agriculture dans le Val d'azun
La marque « Fromage du Val d'Azun-Pyrénées »



- le siège de l'exploitation doit être dans le canton.
- Les élevages hors sol sont interdits.
- 70 % de la production issus de l'exploitation
- L'adhésion de l'association est décidé en bureau par un vote à la majorité des voix
- Un droit d'entrée est exigé
- Prix minimum imposé



Historique de la démarche
L'agriculture dans le Val d'azun
La marque « Fromage du Val d'Azun-Pyrénées »



Aménagement des points de vente et de l'accueil du public

Diagnostic réalisé sur les exploitations:

- l'accueil est satisfaisant sur toutes les fermes.
- investissement à programmer sur 2012:
 - Signalétique avec le logo
 - Panneau de parking, panneau d'accès, indication dégustation-vente
 - information sur les horaires



Historique de la démarche
L'agriculture dans le Val d'azun
La marque « Fromage du Val d'Azun-Pyrénées »



Nos partenaires

